



Stop mole rappelle MOLE KILLER - 500 BAITES



- Noms des modèles ou références concernés : **MOLE KILLER - Pâte anti-taupes**
- Marque : **Stop mole**
- Lot Tous les lots
- Conditionnements : **Sachet de 500 appâts**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Site internet: stopmole.fr / stopmole.co**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Au regard de sa composition, le produit doit être classé a minima "Toxique pour la reproduction de catégorie 1B" et donc interdit à la vente au grand public.**
- Risques encourus par le consommateur : **Intoxication**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Le professionnel responsable du produit n'ayant pas procédé au rappel des produits de manière volontaire, cette fiche est rédigée par l'administration. Ce produit est à déposer en déchèterie.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre